

La vérité, si je mens...

Droit de réponse

À l'heure où le malaise de chacun est palpable, à l'heure où l'avenir de chaque salarié(e) s'obscurcit, il est de la responsabilité syndicale de surveiller, de peser, le choix de chacun des mots employés dans un tract, d'autant plus qu'il s'adresse justement aux salariés.

Des élus aurait demandé et obtenu un complément d'expertise sur le Court et Moyen Courrier... Tout le monde pourrait s'en féliciter, surtout qu'il aurait été "*obtenue en CE*", l'endroit précis, où ces mêmes élus refusent de participer au vote d'une motion qui vise au maintien de l'emploi local à Air France !

Mais de quel CE parle-t-on ? Le CE exploitation, le CE Commercial...(la liste est longue et s'arrête à 8)

Aucun des CE n'a voté de complément d'expertise !

Il aurait été plus sage de se référer à la bonne instance, cela permet d'être crédible et d'assoir ses connaissances, et surtout de profiter de la première expertise, dont personne n'évoque l'existence !

Le chapitre moralisateur sur la stratégie d'une grève qui aurait tendance à envoyer la clientèle vers la concurrence est tout simplement insensé :

- Lorsque la direction décide de la fermeture d'une ligne vers CDG, c'est la concurrence qui se frotte les mains.
- Lorsque la direction décide de la fermeture d'une ligne vers NCE durant le mois de janvier et définitivement à l'hiver 2014, c'est toujours la concurrence qui se frotte les mains.
- Lorsque la direction décide de la fermeture d'une ligne vers Venise, c'est la capitale européenne qui fait la tête et il en va de même lorsque l'on ferme une ligne vers Vienne...
- Lorsque la direction déploie des ATR vers Orly avec les problèmes récurrents que l'on connaît, c'est la clientèle qui fait la tête. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les pertes enregistrées au cours de l'année qui se termine.
- Lorsque la direction nous payera à regarder la concurrence traiter les vols Transavia, à qui faudra-t-il dire merci ?
- Lorsque la direction supprime le 1^{er} vol du matin vers ORY, c'est la concurrence qui se frotte les mains. Une autre manière de faire goûter le train à notre clientèle !
- Lorsque le TGV accélérera et que la durée de son parcours passera à 01h50, en 2016, il ne nous restera plus que nos yeux pour pleurer !
- Lorsqu'on a rien à dire on se tait !

Alors, culpabiliser les salariés qui se battent depuis des années pour maintenir une qualité de service, qui acceptent la flexibilité au-delà de certains accords, cela suppose une méconnaissance de la situation.

Alors, appeler à cor et à cri, une direction qui avance masquée, dont la stratégie n'est que décroissance avec l'impact direct et certain qu'il aura sur nos emplois, c'est manquer de clairvoyance. Cette direction qui se félicite de l'implication et du "sens du client" des salariés strasbourgeois, les invite pourtant (à plus de 20%) à se projeter en dehors de notre entreprise !

Le couplet sur le désaccord quant à la suppression de postes est à pleurer ! Être contre des suppressions de postes tout en signant le PDV, si c'est une figure libre et non imposée, on peut y voir un grand écart.

Et nous le rappelons, une fois de plus : il ne suffit pas de voter contre un projet pour empêcher sa réalisation. C'est comme de voter contre la pluie, cela ne l'empêchera jamais de tomber.

Voilà pourquoi, après avoir voté contre, nous pensons qu'il est important d'agir, plutôt que d'attendre et espérer ce qui ne viendra jamais, sauf à le chercher soi-même !